



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SÉANCE DU 12 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le douze du mois de juillet à neuf heures trente, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Présents :

- Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Christophe TESTAS, Bernard MIRAMOND, Jean-Michel BOUAT, Jean-Luc CANTALOUBE, Lucien BIAU, François BONO (suppléant de Mme Michèle VINCENT).
Mmes Nadia OULD AMER, Géraldine ROUANET-ASTRUC (suppléante de M. Jean-Luc ALIBERT), Marie MILESI.

- Membres à voix consultative :

COL Jimmy GAUBERT, directeur départemental.
CNE Philippe SIGUIER (suppléant du CDT Jean-Jacques DARGET), M. Christophe MOREL, membres élus de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours.
LTN Vincent COLOM, référent sûreté sécurité.
Mme Laëtitia CAPARROS, référente mixité et lutte contre les discriminations.

Participant à la séance :

Mme Corinne QUEBRE, directrice de cabinet.
M. Christophe COUTAL, payeur départemental adjoint.
LCL Philippe CNOQUART, sous-directeur pilotage et stratégie.
LCL Sylvain ESLAN, sous-directeur opérations.
M. Matthieu MASSOL, chef du service finance et commande publique.

Absents excusés :

M. Michel VILBOIS, préfet du Tarn.
MM. Michel FRANQUES, Serge SERIEYS, Pierre CALMELS, Gérard PORTES.
Mmes Eva GERAUD, Sylvie BIBAL-DIOGO, Florence BELOU.
MED-LCL Marie-José JEGOU, CDT Jean-Paul ESCANDE, président de l'union départementale, CDT Jacques SALVADOR, LTN Yannick FERRIE, ADJ Damien GAREL.

Secrétaire : Colonel Jimmy GAUBERT.

Départ en cours de séance : M. Alain GLADE, départ après le vote du rapport 041 (Mise à jour du RI – intégration de la charte de déontologie de la sécurité civile)

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 10 / pouvoirs : 0/ votants : 10.
Nombre de membres à voix consultative en exercice : 10 / présents : 5.
Date de la convocation : 1^{er} juillet 2024.

RAPPORT N°042/CA-07/2024

OBJET : Mise à jour du RI

Les évolutions législatives et réglementaires, les évolutions de l'organisation ou de fonctionnement du SDIS, nécessitent périodiquement des adaptations et la mise à jour du règlement intérieur du SDIS.

Les propositions de modifications du RI sont présentées en annexe.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- vu l'avis favorable du CST en date du 19 juin 2024 ;
- vu l'avis favorable du CCDSPV en date du 19 juin 2024 ;

après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité,

- de valider les propositions ci-après annexées ;
- d'autoriser le président à modifier en conséquence le règlement intérieur.

Document signé électroniquement par
le président du conseil d'administration,

Michel BENOIT

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.

*Le tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP **7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7**) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>*

Ancienne version	Nouvelle version	Observations
<p>Annexe XII-2 : Protection des données à caractère personnel (RGPD)</p> <p>FINALITÉS POURSUIVIES (...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • gestion administrative du personnel (...) <p>(...)</p> <p>DESTINATAIRES</p> <p>Les destinataires de ces informations sont exclusivement et selon l'objectif poursuivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les personnels habilités du SDIS 81 pour la gestion des traitements ; • les supérieurs hiérarchiques des personnels concernés ; • (...) 	<p>Annexe XII-2 : Protection des données à caractère personnel (RGPD)</p> <p>FINALITÉS POURSUIVIES (...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • gestion administrative du personnel (...) • gestion des grèves <p>(...)</p> <p>DESTINATAIRES</p> <p>Les destinataires de ces informations sont exclusivement et selon l'objectif poursuivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les personnels habilités du SDIS 81 pour la gestion des traitements ; • les supérieurs hiérarchiques des personnels concernés ; • l'UDSP ; • (...) 	<p>Mise en conformité avec le RGPD : Création d'un nouveau traitement lié à l'utilisation de données personnelles pendant les grèves.</p> <p>Mise en conformité avec le RGPD : Communication des données à caractère personnel à l'UDSP dans le cadre de la gestion de ses adhérents.</p>